

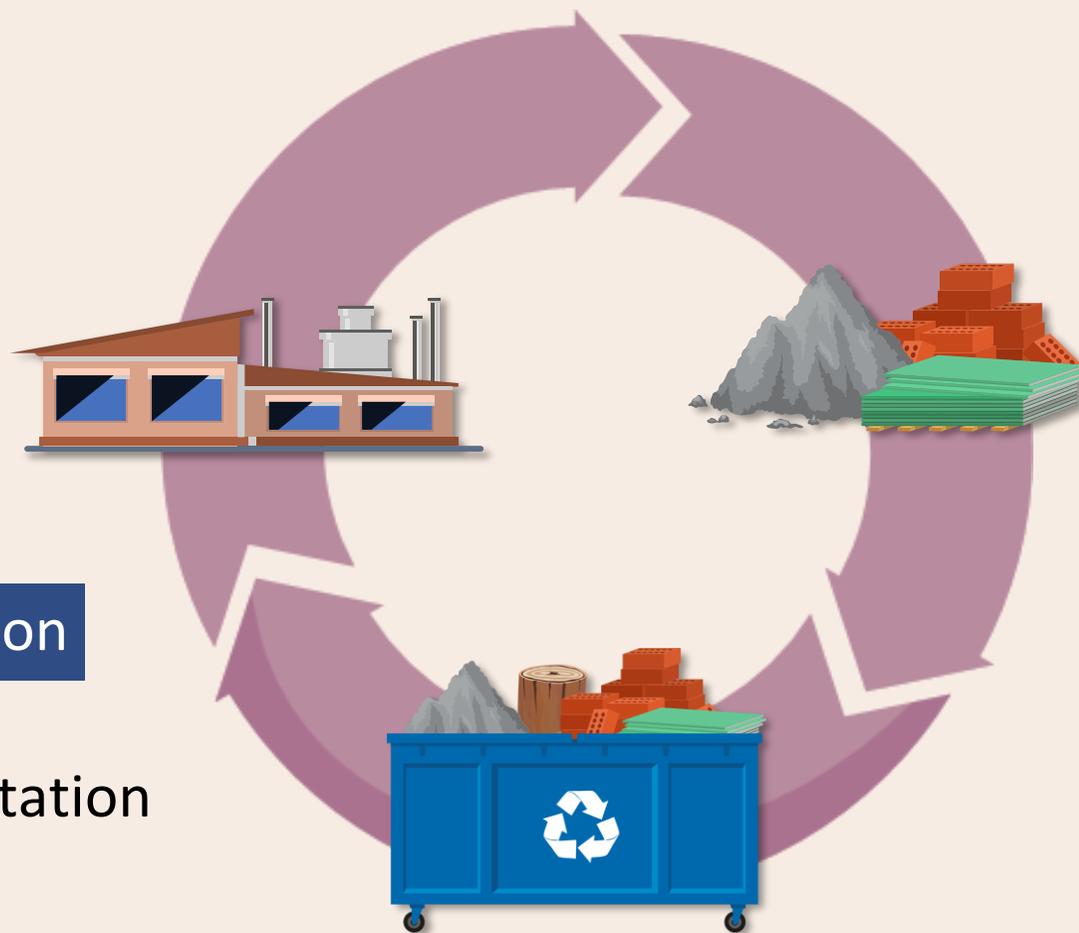
Déploiement de la

REP PMCB

en Hauts-de-France

Contribution CERC à la concertation

Synthèse des réunions de concertation
des 20 et 27 juin 2023



Sommaire

- 1** Rappel de la REP PMCB sur les conditions minimales des points de reprise
- 2** Identification des points de maillage et points de reprise potentiels en région : les sites préexistants pouvant accueillir des déchets de la REP PMCB
- 3** Un outil de dialogue : les fiches de « pré-diagnostic » en support à la concertation territoriale : illustration sur le territoire de Valenciennes
- 4** Vue d'ensemble : positionnement des zones d'emploi selon les enjeux de maillage



Rappel de la REP PMCB sur les conditions minimales des points de reprise

- ✓ Distance entre lieu de production et point de reprise des déchets
- ✓ Application des critères de la REP PMCB aux zones d'emploi des Hauts-de-France





Distance minimale entre lieu de production de déchets et points de reprise de la REP PMCB

- **La distance moyenne** entre le lieu de production de déchets et les installations de reprise de déchets est de **l'ordre de 10km**
- **Cette distance peut être de l'ordre de 20km** dans les zones où la densité d'habitants et l'activité économique sont faibles

Les zones à faible densité sont définies comme celles où :

Critère 1. la densité moyenne d'habitants de la zone d'emploi est inférieure à la moyenne nationale définie par l'INSEE,

ET

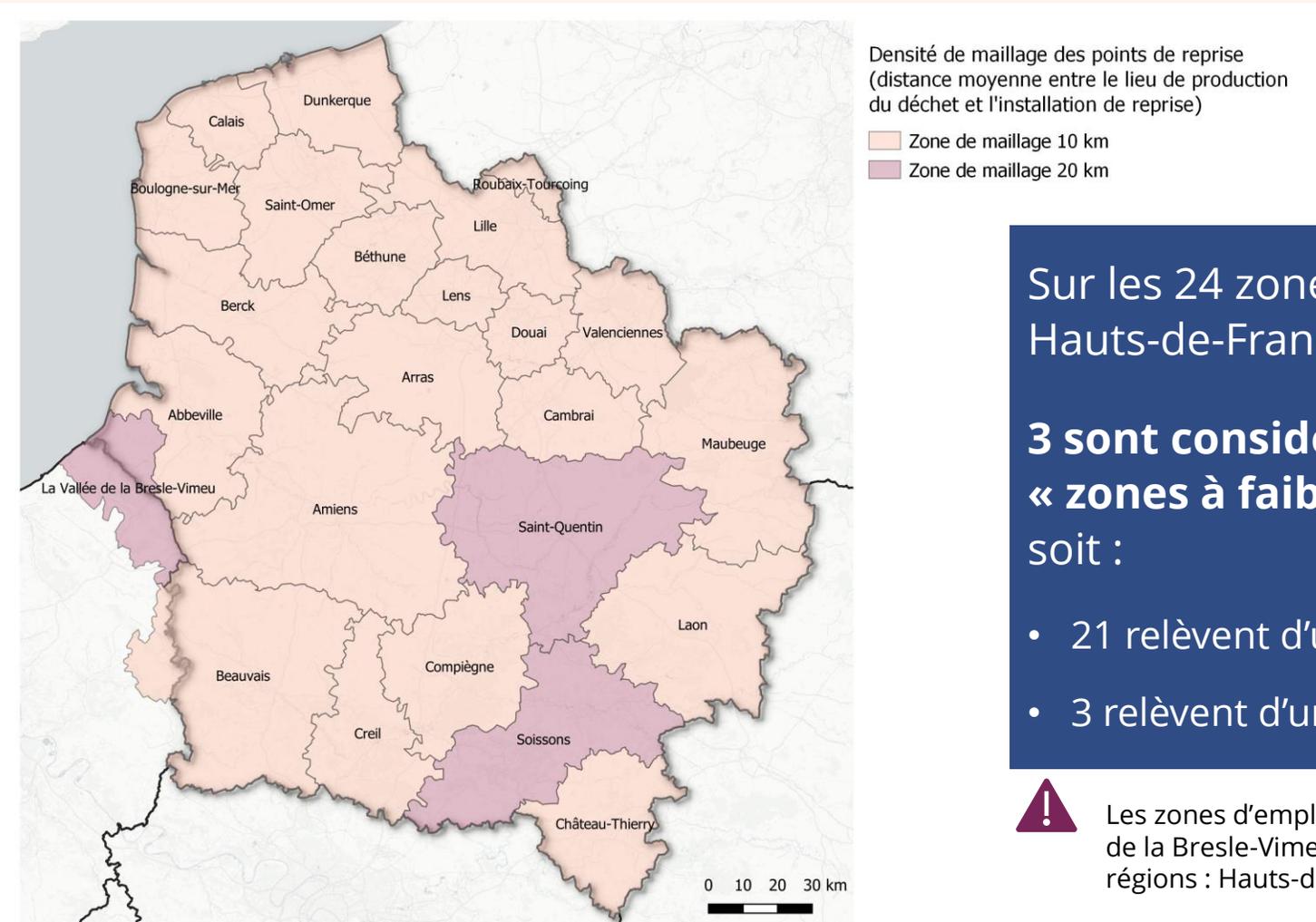
Critère 2. la part des emplois liés au secteur de la Construction de la zone d'emploi est inférieure à la moyenne nationale définie par l'INSEE.



Application des critères de la REP PMCB aux zones d'emploi des Hauts-de-France

Répartition des zones d'emploi régionales selon la densité de maillage des points de reprise définie par la REP PMCB

Source : INSEE FLORES 2020 INSEE population 2020 | Traitement CERC



Sur les 24 zones d'emploi des Hauts-de-France,

3 sont considérées comme « zones à faible densité », soit :

- 21 relèvent d'un maillage 10 km
- 3 relèvent d'un maillage 20 km



Les zones d'emploi de Beauvais et La Vallée de la Bresle-Vimeu sont communes à deux régions : Hauts-de-France et Normandie

Identification des points de maillage et points de reprise potentiels en région : les sites préexistants pouvant accueillir des déchets de la REP PMCB



Terminologie utilisée pour parler du maillage des installations

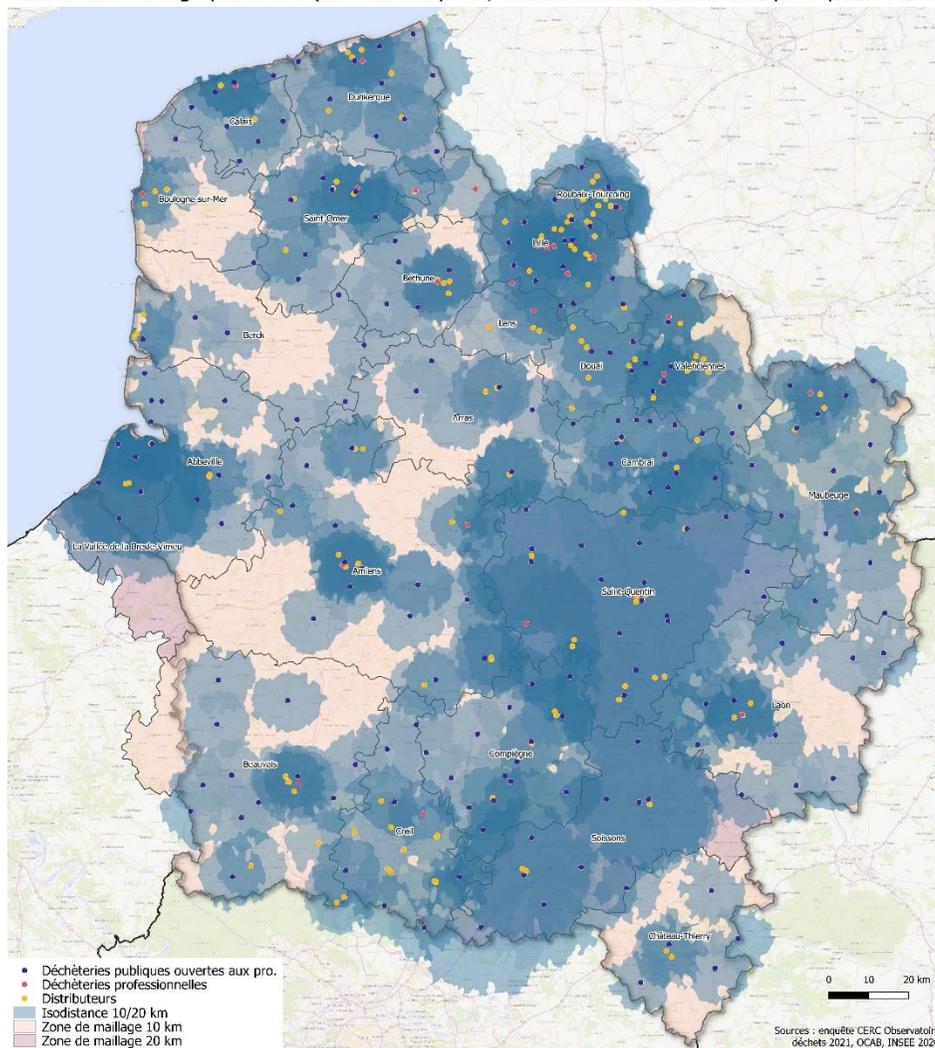
Critères	Point de reprise	Point de maillage
Nombre de points de reprise sans frais des flux de PMCB ayant fait l'objet d'un tri permettant d'assurer leur collecte séparée	Minimum 1 des 6 flux du décret 7 flux	A minima les 6 flux PMCB du décret 7 flux (inertes, métaux, bois, plastique, plâtres, menuiseries vitrées)
Zone dédiée aux matériaux de réemploi	Optionnel	Obligatoire
Reprise des déchets dangereux PMCB pour au moins la moitié des installations incluses dans le maillage	Optionnel	La moitié des points

Source : VALOBAT

La définition du maillage territorial stipule que l'éco-organisme doit définir
« les modalités de gestion conjointe des points de reprise afin que toute installation de reprise des déchets incluse dans le maillage propose aux détenteurs de reprendre au moins l'ensemble des flux de déchets spécifiés [dans le décret 7 flux] »

Identification des points de maillage potentiels pouvant accueillir les 6 flux PMCB

Points de maillage potentiels (déchèteries pros., distributeurs et déchèteries publiques - hors installations spécialisées)



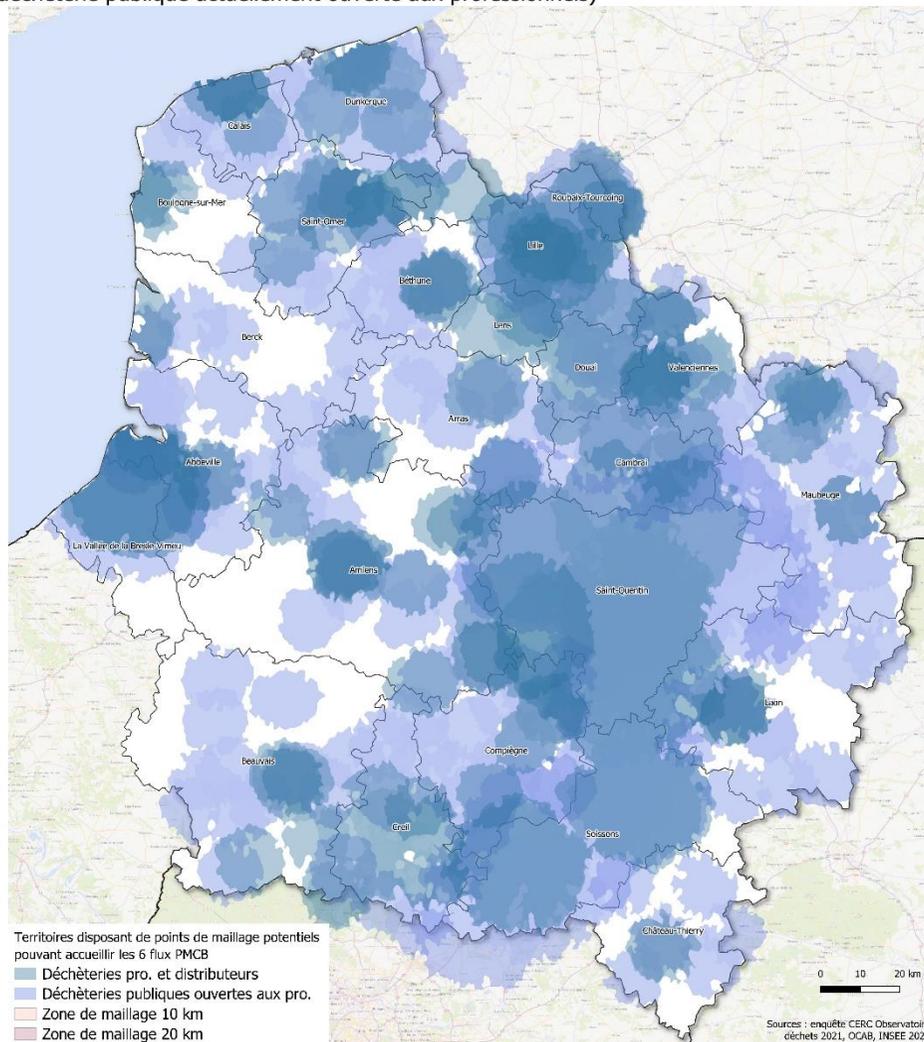
En l'état, 33 déchèteries professionnelles, 147 distributeurs et 213 déchèteries publiques actuellement ouvertes aux professionnels pourraient être considérés comme des points de maillage potentiels au titre de la REP PMCB.

A noter, cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'adhérer à la REP PMCB.

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière. Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'adhérer à la REP PMCB.

Identification des territoires ne disposant pas de points de maillage potentiels pouvant accueillir les 6 flux PMCB

Couverture territoriale dans un rayon de 10 ou 20 km (selon le zonage REP) par un point de maillage potentiel (déchèterie pro., distributeur ou déchèterie publique actuellement ouverte aux professionnels)

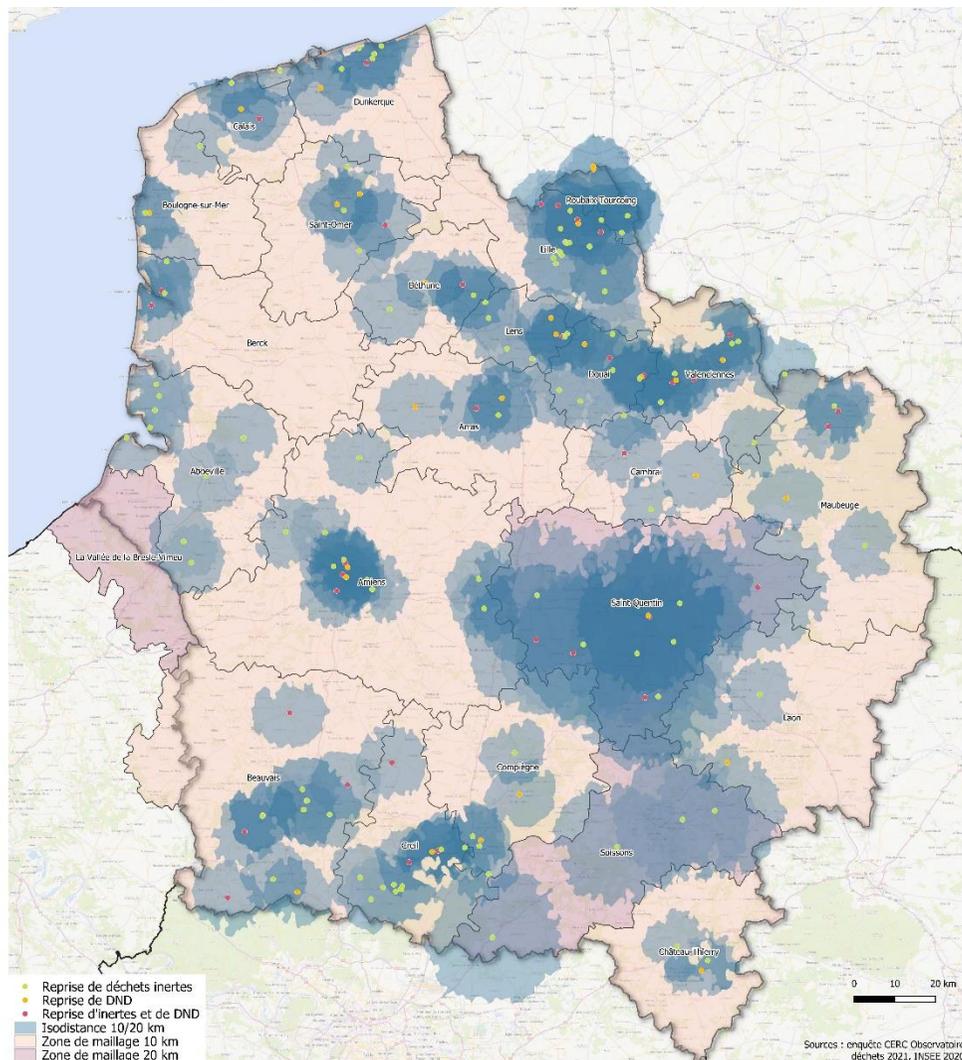


En l'état les 393 points de maillage potentiels recensés sur la région permettent de couvrir 94% des établissements de Bâtiment. La pertinence du renfort du maillage sur les territoires non couverts est à évaluer au cas par cas.

⚠ *Les distances sont calculées selon la distance routière. Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'adhérer à la REP PMCB.*

Identification des points de reprise potentiels pouvant accueillir au moins un flux PMCB

Points de reprises potentiels préexistants accueillant des DI ou des DND (sites spécialisés hors déchèteries pro., publiques ou distributeurs)



En complément des points de maillage qui, à terme, pourraient accueillir les 6 flux PMCB, des points de collecte complémentaires viendront renforcer le maillage. Cela représente 184 points de reprise potentiels répartis sur le territoire.

A noter, cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'adhérer à la REP PMCB.

⚠ Les distances sont calculées selon la distance routière.
Cette cartographie ne préjuge pas de la volonté des sites d'adhérer à la REP PMCB.

Synthèse des installations de reprise identifiées

→ **Les déchèteries professionnelles et installations d'accueil des déchets non inertes non dangereux**

(recensement CERC Hauts-de-France) → **33 installations**

→ **Les distributeurs de produits et matériaux de construction**

(recensement OCA Bâtiment) → **147 installations**

→ **Les déchèteries publiques accessibles aux particuliers et aux professionnels** (recensement base SINOE- ADEME) → **213 installations**

= 393 points de maillage potentiels.

→ **Les plateformes d'accueil et de traitement des déchets inertes**

(recensement CERC Hauts-de-France) → **184 installations**

points de reprise complémentaire

Total = 577 points de reprise/maillage potentiel

Un outil de dialogue : les fiches de « pré-diagnostic » en support à la concertation

- ✓ Clés de lecture des fiches pré-diagnostic
- ✓ Illustration sur le territoire de la zone d'emploi de Valenciennes



Un Outil de dialogue : les fiches de « pré-diagnostic » en support à la concertation territoriale



Consulter ma fiche pré-diagnostic :

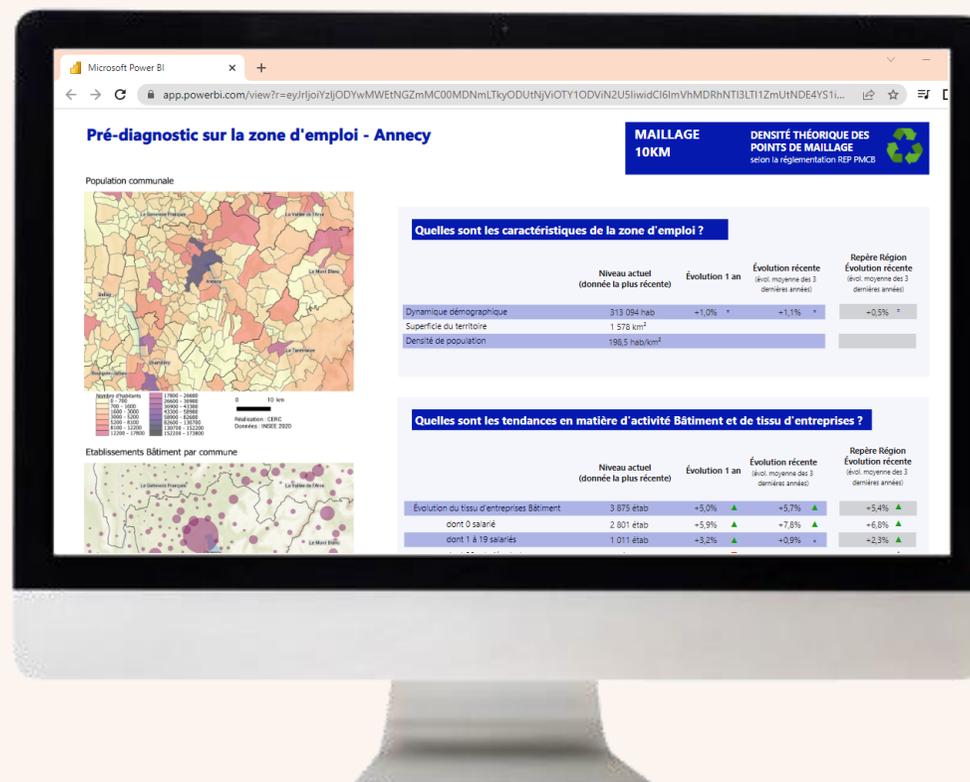
FICHES PRÉ-DIAGNOSTIC RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

FICHES PRÉ-DIAGNOSTIC FRANCE

- Caractéristiques de la zone d'emploi,
- Tissu économique d'entreprises et activité Bâtiment
- Organisation actuelle des filières de gestion
- Indicateur de couverture

Un formulaire a été créé pour recueillir les avis des parties prenantes :

AVIS DES ACTEURS DE LA CONCERTATION



Les clés de lecture proposées pour analyser le maillage

- Composées de 4 parties, des fiches permettent **d'établir un pré-diagnostic** à partir d'indicateurs sur **l'activité Bâtiment du territoire et l'organisation de la filière de gestion des déchets du Bâtiment**. Elles ont vocation à être **complétées par les acteurs des territoires**.

Quelles sont les caractéristiques démographiques de la zone d'emploi ?

Quelles sont les tendances en matière d'activité Bâtiment et de tissu d'entreprises ?

Quelle est l'organisation actuelle de la filière de gestion des déchets Bâtiment ?

Quelle est actuellement la couverture du territoire ?

- Quelle est la dynamique démographique ?
- Quelle est dynamique économique du secteur Bâtiment : structure du tissu d'entreprises et dynamique de l'emploi ?
- Où sont situés les chantiers de démolition et de construction neuve de logements ?

- Quelles sont les capacités d'accueil des points de maillage existants ?
- Quel est le gisement estimé de DND dirigé vers les points de maillage ?
- Est-ce qu'il y a adéquation des capacités d'accueil avec le gisement de déchets ?

- Existe-t-il par zone d'emploi des espaces non couverts par un point de maillage (zones blanches) ?
- Dans chaque zone d'emploi, est-ce que tous les établissements Bâtiments sont couverts par un point de maillage ?

Synthèse : quels enseignements ?

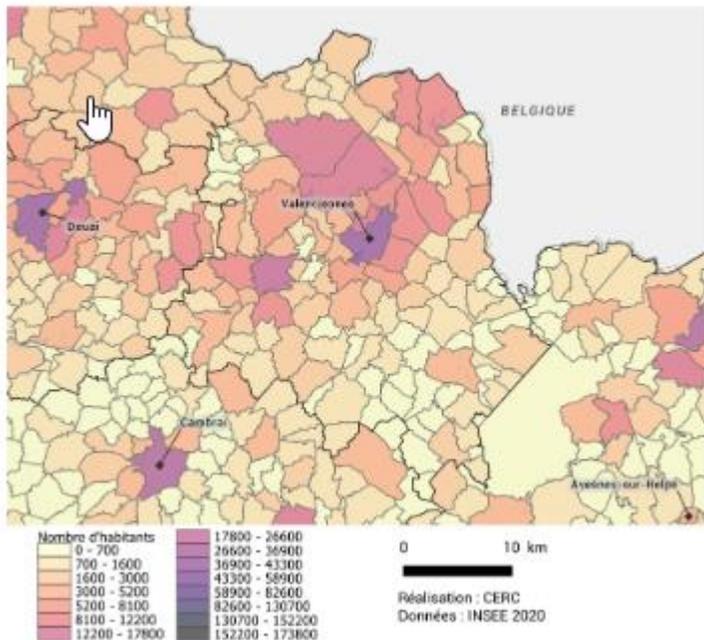


Fiche pré-diagnostic : la zone d'emploi de Valenciennes



Pré-diagnostic sur la zone d'emploi - Valenciennes

Population communale



**MAILLAGE
10KM**

**DENSITÉ THÉORIQUE DES
POINTS DE MAILLAGE**
selon la réglementation REP PMCB



Quelles sont les caractéristiques de la zone d'emploi ?

	Niveau actuel (donnée la plus récente)	Évolution 1 an	Évolution récente (évol. moyenne des 3 dernières années)	Repère Région Évolution récente (évol. moyenne des 3 dernières années)
Dynamique démographique	391 607 hab	-0,2% =	-0,1% =	-0,0% =
Superficie du territoire	909 km ²			
Densité de population	430,9 hab/km ²			

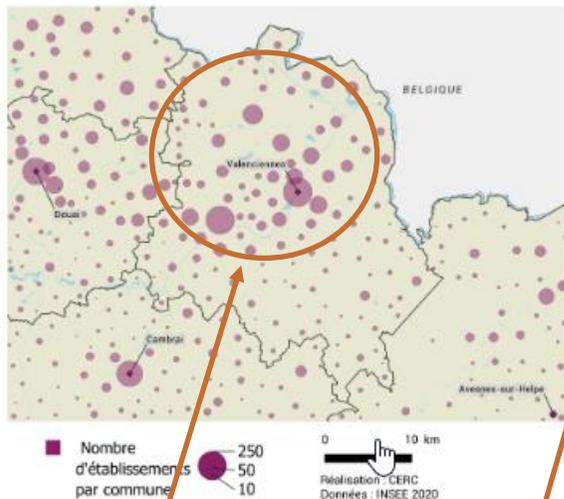
Un territoire avec une densité de population élevée

Zone d'emploi connaît un léger repli démographique sur les 3 dernières années





Etablissements Bâtiment par commune



La majorité des établissements localisés dans la partie nord de la ZE

Quelles sont les tendances en matière d'activité Bâtiment et de tissu d'entreprises ?

	Niveau actuel (donnée la plus récente)	Évolution 1 an	Évolution récente (évol. moyenne des 3 dernières années)	Repère Région Évolution récente (évol. moyenne des 3 dernières années)
Évolution du tissu d'établissements Bâtiment	2 545 étab	+7,2% ▲	+7,8% ▲	+5,0% ▲
dont 0 salarié	1 891 étab	+8,8% ▲	+10,5% ▲	+6,9% ▲
dont 1 à 19 salariés	602 étab	+2,6% ▲	+1,1% =	+1,1% =
dont 20 salariés et plus	52 étab	+6,1% ▲	+4,4% ▲	+2,1% ▲
Évolution de l'emploi Bâtiment	4 749 sal	+2,5% ▲	+3,7% ▲	+1,9% =
Dynamique des permis de démolir	125 permis	+12% ▲	+11% ▲	+6,6% ▲
Dynamique de construction neuve de logements	1 435 lgmts	-7% ▼	+23% ▲	+1,2% =
dont logements individuels	912 lgmts	+30% ▲	+24% ▲	+2,6% ▲
dont logements collectifs	523 lgmts	-38% ▼	+52% ▲	+0,6% =
Dynamique de construction neuve de locaux	252 milliers m ²	+97% ▲	+53% ▲	+5,3% ▲

Une croissance du nombre d'établissements du Bâtiment et des emplois dans le secteur sur les 3 dernières années

Une dynamique de construction neuve importante sur les 3 dernières années





Quelle est l'organisation actuelle de la filière de gestion des déchets Bâtiment ?

Gisement de déchets PMCB estimé sur le territoire	231 ktonnes
dont tonnage estimé dirigé vers des points de maillage	102 ktonnes
dont tonnage estimé dirigé vers des plateformes d'inertes ⓘ	130 ktonnes

Estimation CERC à partir de l'étude ADEME

Calcul du gisement estimé : hypothèse retenue : 100% des bétons et 50% des inertes en mélange sont fléchés vers les plateformes d'inertes : 130 k tonnes
Le complément est envoyé vers les points de maillage (gravats, déchets inertes des artisans notamment) : **102 000 tonnes**





Quelle est l'organisation actuelle de la filière de gestion des déchets Bâtiment ?

Nombre de déchèteries professionnelles	3
Nombre de distributeurs potentiels	8
Nombre de déchèteries publiques actuellement ouvertes aux professionnels	8
Nombre d'installations (hors déchèteries pro) accueillant des DND du BTP	5
Nombre d'installations (hors déchèteries pro) accueillant des inertes	5
dont ayant une activité de carrière	1
dont ayant une activité de recyclage	4

Hypothèse régionale REP PMCB

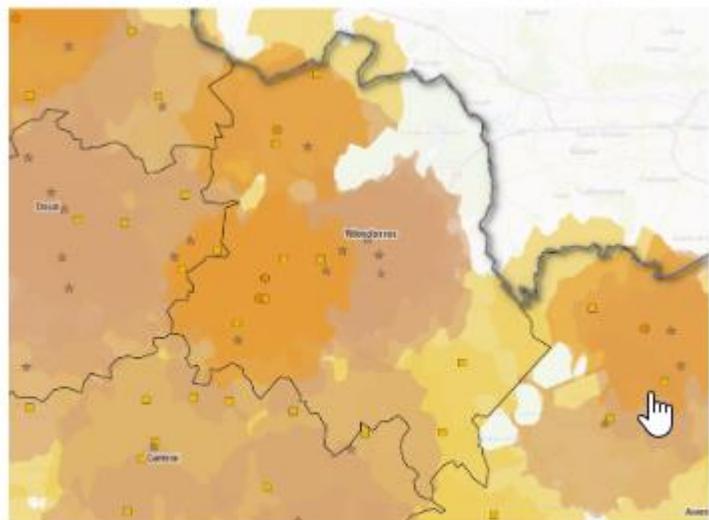
Tonnages moyens annuels accueillis par :

- les déchèteries professionnelles (15 000 t/site)
- Les distributeurs (800 t/ site)
- Les déchèteries publiques 2 700 t/sites)



**Hypothèses à confirmer/ajuster
par une expertise locale**

Points de maillage potentiels accueillant des DI et DND du BTP



Capacité estimée des points de maillage du territoire ⓘ	73,0 ktonnes
dont déchèteries professionnelles (<i>hypothèse: 15 000 tonnes / site</i>)	45,0 ktonnes
dont distributeurs (<i>hypothèse: 800 tonnes / site</i>)	6,4 ktonnes
dont déchèteries publique (<i>hypothèse: 2 700 tonnes / site</i>)	21,6 ktonnes

Calcul des capacités d'accueil :

73 000 tonnes



Il ne s'agit pas des capacités maximales d'accueil. Les hypothèses moyennes sont à confirmer/ajuster par l'expertise des parties prenantes de chaque zone d'emploi

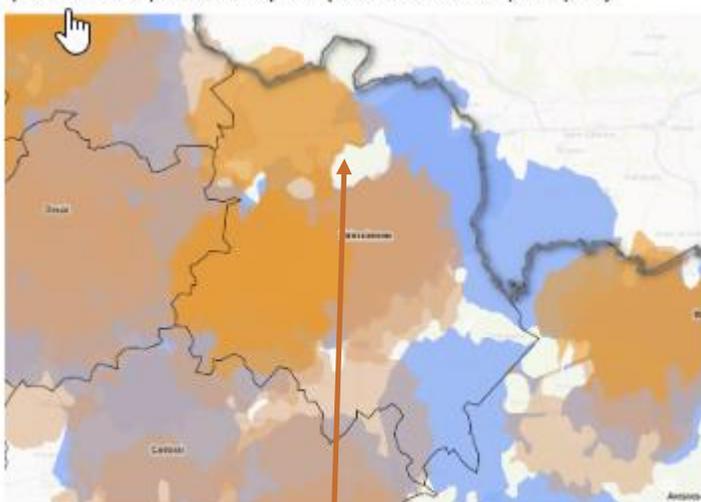
Pré-diagnostic sur la zone d'emploi - Valenciennes

**MAILLAGE
10KM**

**DENSITÉ THÉORIQUE DES
POINTS DE MAILLAGE**
selon la réglementation REP PMCB



Identification des territoires ne disposant pas de points de maillage potentiels ou points de reprise (hors déchèteries publiques)



Isodistance 10/20 km
Déchèteries professionnelles
Distributeurs de matériaux
Points de reprise DI et/ou DND

0 5 10 km

Sources : enquête CERC Observatoire déchets 2021, OCAB, DREAL, UNICEM, FFB, INSEE

Zone blanche : PNR Scarpe-Escaut

Indicateurs de couverture du territoire

Nombre de points de maillage théoriques	3
Nombre de points de maillage potentiels	19
Adéquation des capacités d'accueil des points de maillage potentiels par rapport au gisement PMCB	Favorable
Pourcentage d'établissements couverts par un point de maillage potentiel	89 %

89% des établissements du Bâtiment sont couverts par au moins un point de maillage

Plus de 70% des déchets générés sur la zone d'emploi de Valenciennes peuvent être accueillis par les points de maillage potentiels de cette même zone d'emploi

En synthèse...

La zone d'emploi de Valenciennes connaît un très léger recul de population ces dernières années. La progression du nombre d'établissements de bâtiment est nettement portée par les artisans seuls. L'activité de construction neuve est soutenue par le logement individuel et le non résidentiel.

Sur le territoire, 19 points de maillage potentiels sont recensés avec une capacité d'accueil couvrant correctement le gisement estimé.

89% des établissements disposent d'un point de maillage potentiel à 10 km. Le nord-est du territoire n'est couvert que par des points de reprise. La partie non couverte se trouve dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Vue d'ensemble : positionnement des zones d'emploi selon les enjeux de maillage



En synthèse... positionnement des zones d'emploi selon les enjeux de maillage

Indicateur de tension sur la zone d'emploi entre capacité d'accueil, maillage et niveau d'activité

	Nombre de points de maillage théoriques	Nombre de points de maillage potentiels	Adéquation des capacités d'accueil et du gisement	Couverture des établissements	Scoring global du territoire
Cambrai	3	17	Très favorable	100 %	9,7
Saint-Omer	4	17	Très favorable	98 %	9,6
La Vallée de la Bresle-Vimeu	1	6	Favorable	100 %	8,7
Maubeuge	7	22	Très favorable	96 %	8,7
Calais	2	11	Très favorable	99 %	8,7
Lille	4	40	Favorable	100 %	8,7
Valenciennes	3	19	Favorable	89 %	8,3
Abbeville	5	15	Très favorable	90 %	8,3
Dunkerque	4	18	Favorable	100 %	8,2
Saint-Quentin	3	33	À renforcer	100 %	7,4
Laon	7	18	Favorable	88 %	7,3
Douai	2	13	À renforcer	98 %	7,0
Berck	5	11	Favorable	70 %	7,0
Compiègne	5	19	À renforcer	100 %	6,9
Amiens	12	30	À renforcer	85 %	6,9
Arras	5	9	À renforcer	91 %	6,9
Lens	2	5	À renforcer	100 %	6,5
Soissons	2	13	À renforcer	97 %	6,5
Creil	4	17	À renforcer	100 %	6,5
Beauvais	9	22	À renforcer	89 %	6,4
Béthune	3	10	À renforcer	87 %	6,0
Roubaix-Tourcoing	1	13	À renforcer	100 %	6,0
Château-Thierry	4	9	À renforcer	78 %	6,0
Boulogne-sur-Mer	3	6	À renforcer	79 %	5,1
Total Hauts-de-France	100	393	À renforcer	94 %	7,3

Zones d'emploi où le maillage et/ou les capacités d'accueil sont les plus à renforcer

Etude réalisée par la CERC Hauts-de-France, avec le concours...

... des membres de droit et partenaires :



... des membres adhérents :



CERC HAUTS-DE-FRANCE
03-20-40-53-39
cerc.hauts-de-france@i-carre.net
www.cerc-hautsdefrance.fr